

BTSa* AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (2 ANS)

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire.
Enregistré le 01-09-2024 - Niveau 5 - RNCP38349



INDICATEURS CLÉS

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÈVELE TON TALENT
EN ÎLE-DE-FRANCE

FORMATION - En apprentissage

Objectifs

- Organiser le travail et encadrer les équipes pour des chantiers
- Mettre en place et gérer la végétation
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique et le suivi de chantiers
- Concevoir un projet d'aménagement paysager

Modalité pédagogique et contenu de la formation

- Cours théoriques et travaux pratiques sur site ou chantiers extérieurs, visites pédagogiques
- Contenu de la formation par blocs de compétences relatifs aux objectifs de la formation
- Enseignement d'initiative locale (EIL) : création d'entreprise

Mode de validation

- Evaluation par Contrôle en Cours de Formation (CCF) et épreuves terminales nationales (français, socio-économie, présentation d'un projet)

Modalité d'alternance

- 1330 heures en centre (≈ 38 semaines) sur 2 ans et 2310 heures en entreprise (≈ 66 semaines)
- Calendrier de formation à la demande
- Rentrée chaque début d'année scolaire

POURSUITE D'ÉTUDES

- Certificats de Spécialisation (CS) : Arrosage Automatique (AA), Arboriste Grimpateur (AG), Constructions Paysagères (CP) etc.
- Écoles d'ingénieurs ou du paysage : École Supérieure des Agricultures (ESA), JUNIA ISA, École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP), École Supérieure d'Architecture des Jardins (ESAJ), etc.
- Licences professionnelles : infographie, conduite de chantier, écologie, etc.



MÉTIER VISÉ

- Collaborateur du concept paysagiste
- Chef d'équipe ou de chantier
- Conducteur de travaux paysagers

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 16 et 29 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 : Bac
- Professionnel, Bac Général, etc.
- Possibilité d'aménager la formation selon le positionnement à l'entretien
- Possibilité d'aménagement selon le parcours

RÉMUNÉRATION ET MODE DE FINANCEMENT

- En fonction de l'âge et de l'année de formation basée sur la grille des minima légaux : www.alternance.emploi.gouv.fr
- Financé par les OPCO dont dépend l'entreprise ou l'employeur public.

POUR S'INSCRIRE

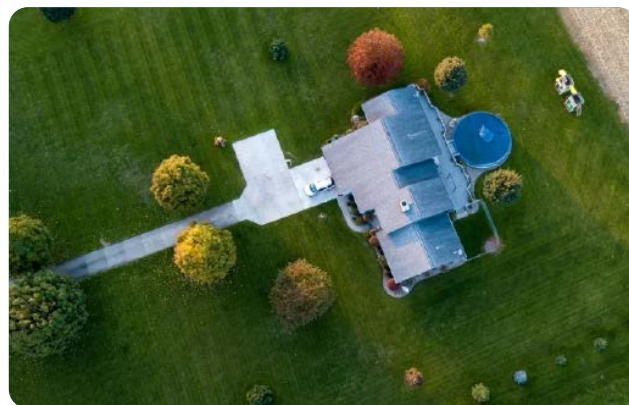
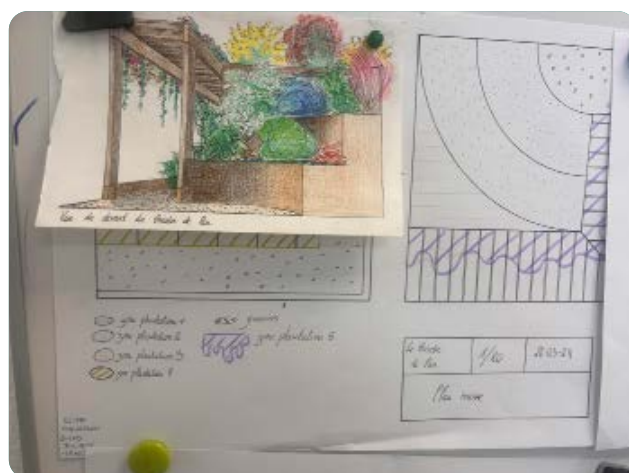
1. Compléter le dossier de candidature sur : www.agrocampus78.fr
2. Passer un entretien individuel

* Brevet de Technicien Supérieur Agricole



LES + DE L'AGROCAMPUS

- Campus arboré de 83 hectares à 30 minutes de Paris
- Desservis par les transports en commun des villes de Chambourcy et Saint-Germain-en-Laye (RER, tramways et bus)
- Plateaux pédagogiques : Les Serres des Princesses, une exploitation agricole et horticole avec 10 hectares consacrés à la production et un Atelier Paysager
- Un Centre de Documentation et d'Information (CDI) et un Centre de Ressources (CDR)
- Hébergement et restauration possible en internat
- Accompagnement de la scolarité et de l'insertion : tutorat, conseillère en insertion, médiation et écoute
- Aide à la recherche de contrat par le chargé de relation entreprise
- Equipe de formateurs issus du milieu professionnel



Site accessible.

L'Agrocampus prend en compte votre handicap, si vous avez besoins d'ajuster les modalités de la formation.

NOUS CONTACTER

Accueil :

tél : 01 30 87 18 30

cfa.agrocampus78@educagri.fr

Référent handicap :

cfa.agrocampus78@educagri.fr